

L'info Luttes 76

N°4 NOVEMBRE 2024 | infoluttes76@orange.fr

DOSSIER ELECTIONS TPE

INTERVIEW SARAH BOQUELET
CANDIDATE

ILS FONT L'ACTU FILIERE AUTOMOBILE

INTERVIEW E. PANCOUP
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL USTM 76

MOBILISATIONS 23 & 25 NOVEMBRE 2024

CONTRE LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES



SOMMAIRE



Actualités

Edito	2
ça s'est passé	3
Ils font l'actu	4
Action 23 & 25 novembre	5
Elections TPE	6
Le salaire Net / Brut	7
Décryptage	8



Les immanquables

Actu internationale	10
Agenda	11
Caméra au poing à l'Omnia	12

ÉDITO

CHAQUE VOIX VA COMPTER

La présence remarquée de la CGT à la fête de l'Humanité Normandie, n'aura fait que renforcer notre détermination à nous mobiliser.

À l'appui de plusieurs stands, se sont près d'une trentaine de militants qui auront animés ces différents espaces : L'IHS avec son exposition réalisée dans le cadre du 50ème anniversaire du désarmement du paquebot « France », mais aussi de nombreux débats sur les questions d'industrialisation, de la santé, des violences sexistes et sexuelles, de la syndicalisation et bien sûr d'une mobilisation inédite sur les TPE, nous aurons permis d'échanger avec des dizaines de salariés jeunes ou moins jeunes.

Une expérience de terrain différente qui nous rappelle qu'il reste encore du chemin pour convaincre de la nécessité de voter et de s'organiser à la CGT.

Alors que le cycle électoral en cours approche de son terme, toutes les forces doivent être mises dans la bataille pour renforcer partout la CGT. Un grand nombre de salariés ont élu leurs représentants en 2023 et 2024, et le cycle électoral, servant au calcul de la représentativité syndicale, entre dans sa dernière ligne droite jusqu'à fin décembre.

D'ailleurs, du 25 novembre au 9 décembre se tiendront les élections TPE, au cours desquelles plus de 5 millions d'électeurs seront appelés à voter. Dans le Département de nombreux plans de travail sont déclinés dans les uls. Jusqu'au bout, nous ne devons rien lâcher et permettre à ces millions de travailleurs de rencontrer, parfois pour la première fois, la CGT.

Il nous faut donc convaincre nos organisations de participer à ces campagnes électorales qui peuvent nous permettre de nous renforcer et d'augmenter notre représentativité.

Nous le savons, les Français souffrent, et leur espoir de voir l'abrogation de la réforme des retraites s'amenuise. L'actualité politique française est marquée par une vague de mécontentement croissante : les législatives, l'abrogation de la réforme des retraites.



Le gouvernement a imposé le report de l'âge légal de départ à la retraite malgré une opposition massive. Cette réforme injuste, rejetée par une majorité de la population, démontre une fois de plus la déconnexion des élites avec les réalités du monde du travail.

La CGT a été en première ligne des mobilisations, dénonçant un projet qui pénalise les plus fragiles : ouvriers, employés, femmes, et travailleurs précaires, qui sont les premiers à subir l'usure physique et mentale du travail.

L'espérance de vie en bonne santé stagne, voire régresse pour les classes populaires. C'est le choix d'une condamnation à travailler plus longtemps dans des conditions de plus en plus difficiles.

Cette réforme, inscrite dans une logique libérale de réduction des droits sociaux au profit du capital, s'est faite sans explorer les alternatives. Le système par répartition est viable, à condition d'y injecter les ressources nécessaires, en luttant contre le chômage et en augmentant les salaires.

Le mouvement social doit s'intensifier et se structurer, avec une convergence des luttes contre les politiques d'austérité, pour le respect du choix des électeurs. C'est une question de justice sociale et de dignité. Ce n'est pas seulement une bataille pour les retraites, mais pour une société plus juste, plus humaine.

Avec ces élections et les mobilisations, actuelles et à venir, nous devons nous mobiliser, convaincre nos proches, orienter ce futur gouvernement pour faire entendre la voix des Français, pour une vraie justice sociale, des salaires décents.

MOBILISONS-NOUS !

Bonne lecture

David RUIS

N°4 - NOVEMBRE 2024

Diffusion numérique

Mise en page : Ana De Sousa

ont participé à la rédaction de ce numéro :

David Ruis, Eric Pancoup, Mathias Dupuis

Sarah Boquelet, Rachel Groix



Imp. Rivet Presse Edition, Limoges

ÇA S'EST PASSÉ

PAS DE BÉBÉ A LA CONSIGNE

LES PROFESSIONNELLES DE LA PETITE ENFANCE ÉTAIENT EN GRÈVE, CE MARDI 19 NOVEMBRE 2024. ELLES DÉNONCENT LA DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PETITS, NOTAMMENT AVEC L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ENFANTS DONT ELLES ONT LA CHARGE.

Une centaine d'entre elles, avaient répondu à l'appel de la CGT et du collectif « pas de bébé à la consigne », rejoints par des agents territoriaux, notamment des écoles qui dénoncent aussi des conditions de travail dégradées.

Après une multitude de rapports, comme dernièrement celui de la commission d'enquête sur la qualité d'accueil dans les crèches, le secteur de la petite enfance n'a cessé d'être montré du doigt, dénonçant la maltraitance institutionnelle subit par les enfants et la dégradation des conditions de travail des professionnels de la petite enfance.

Le constat est clair, la pénurie de personnel ne permet plus de respecter les taux d'encadrements, ni d'avoir la capacité de répondre aux besoins des familles. La prise en charge des enfants telle qu'elle devrait être, n'est plus possible.



Ces conditions de travail mettent en péril les métiers de la petite enfance et favorisent la perte de sens, le ras le bol et le manque d'attractivité de ces métiers dit « humains ».

Le secteur de la petite enfance a besoin de mesures urgentes à commencer par la revalorisation immédiate des salaires.

C'est le message que compte bien faire passer les participants à ce rassemblement en appelant à une mobilisation massive le 5 décembre prochain.

L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE EN DANGER !



A L'APPEL DES SYNDICATS CGT DE LA SANTÉ, DU SOCIAL ET DU CD76, DU SAF (AVOCATS), DE SUD SOLIDAIRES SANTÉ ET DE LA FSU PJJ,

NOMBREUX ÉTAIENT LES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DES MÉDIAS QUI ONT RÉPONDU PRÉSENT À LA CONFÉRENCE DE PRESSE DONNÉE CE MERCREDI 20 NOVEMBRE À L'IDEFHI À CANTELEU.

L'objectif de cette rencontre était de dénoncer les dysfonctionnements chroniques au sein de la protection de l'enfance en France, mais particulièrement en Seine-Maritime.

Lors de cette conférence de presse, ont été abordés tous les aspects de la protection de l'enfance au sens (très) large du panel d'acteurs concernés.

L'occasion pour l'intersyndicale de présenter un cahier revendicatif interprofessionnel et intersyndical afin d'être associé à la mission d'information votée par les élus du Conseil Départemental du 10 octobre dernier.

Pour ces professionnels de la protection de l'enfance, il est inconcevable d'être écartés de cette mission d'information à l'initiative des élus. L'objectif c'est que les professionnels de terrain soient entendus pour obtenir des réponses aux véritables questions auxquelles sont confrontés ces salariés, à savoir les interrogations de la prévention, des mesures éducatives, de la justice des mineurs et des professionnels de la protection de l'enfance.

A l'issue de cette conférence de presse, les participants ont décidé de se retrouver début décembre pour aborder les suites en termes d'actions dès janvier pour participer d'ici là à toutes les mobilisations qui renforcent le service public de la protection de l'enfance et l'augmentation des salaires.

A suivre

ILS FONT L'ACTU

FILIÈRE AUTOMOBILE

PANCOUP Eric
Secrétaire Général USTM 76



LA FILIÈRE AUTOMOBILE CONNAÎT UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT AVEC DES MILLIERS DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS (PLUS DE 114 000 SUR LA PÉRIODE 2006-2021 DANS L'HEXAGONE, SOIT 40 % DES EMPLOIS).

Eric Pancoup, Secrétaire de l'USTM était présent au salon de l'automobile le 17 octobre dernier à l'appel de la CGT. Il nous explique les raisons de cette mobilisation.

E. Pancoup : Depuis des semaines, la situation dans l'automobile est particulièrement préoccupante : la stratégie des donneurs d'ordres, soutenue par l'état, est mortifère pour toute la filière. Les sous-traitants comme les équipementiers pourraient tout simplement disparaître du paysage industriel français.

A l'heure où l'on nous parle de réindustrialisation, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont menacés. Par des liquidations, les PSE, RCC* se multiplient et cette situation va s'amplifier. Exemple dans le département : PSE chez Autoliv (Gournay en Bray), Fermeture du site AKWEL (Gournay en Bray), Chômage partiel chez JETKT (Maromme) et chez PCI (St Nicolas d'Aliermont), etc...

Le salon de l'automobile sert de vitrine aux constructeurs Automobile, s'y trouvent exposés tous leurs nouveaux modèles ainsi que des prototypes qui seront nos véhicules de demain.

C'est pour cela que la Fédération de la métallurgie a appelé à un rassemblement devant le salon de l'auto, qui a été suivi par d'autres Feds Chimie ; Verre et Céramique ; ainsi que par la confédération.

Nous étions environ 1 500 manifestants devant les portes du salon de l'automobile. Nous avons été rejoints par des syndicats italiens, belges, allemands et américains qui craignent comme nous l'avenir de la filière.

Info Luttes : Peux-tu nous faire un rapide état des lieux de la filière automobile en France ?

E.P : En 15 ans, nous avons perdu plus de 40 % d'emploi dans l'automobile dans la région et d'ici 2030 deux emplois sur trois auront disparu.

Le solde commercial du secteur automobile français a continué de se dégrader en 2023, atteignant moins de 23,9 milliards d'euros. Depuis 2007, ce déficit ne fait que croître, alors que la balance était excédentaire.

Le parc automobile français ne cesse de vieillir. La moyenne d'âge est de 11 ans et 3 mois (la plus élevée d'Europe), en sachant qu'elle était de 9 ans et 6 mois il y a 15 ans.

Aujourd'hui sur les 10 voitures les plus vendues en France, une seule est produite en France (La Toyota Yaris), en sachant que vingt ans plus tôt, sur les 10 voitures les plus vendues en France, la moitié était produite en France.



IL : le constat est bien sombre, mais existe t-il une alternative ?

E.P : Oui en effet, le saccage en cours de notre outil de travail n'est pas inéluctable. Mais Il faut inverser la stratégie toxique qui dirige les décisions du patronat de l'automobile. De ce point de vue la CGT fait des propositions ambitieuses et réalistes, à commencer par la modernisation de l'outil productif accompagnée d'une montée en compétence des salariés.

MAIS CELA NE SUFFIRA PAS, IL NOUS FAUDRA IMPOSER D'AUTRES CHOIX TEL :

- qu'exiger un véritable contrôle de l'ensemble des aides publiques avec obligation de résultats.
- de ramener la production en France de véhicules légers électriques ou hybrides accessibles au plus grand nombre.
- d'engager une vraie politique d'embauche et de formation, remettant l'emploi et la qualité du travail au cœur des processus.
- de développer une stratégie des aides à l'achat basée sur le rajeunissement du parc automobile en France.
- De produire un petit véhicule électrique à moins de 17 000€, répondant aux besoins de la population.
- d'engager une réflexion sur la nécessité d'un mix de motorisation et des modèles basés sur les besoins des populations.
- d'exiger la mise en application du projet de loi des GM&S imposant la responsabilité sociale des donneurs d'ordres envers leurs sous-traitants.

Bien sûr, ces objectifs ne pourront être atteints dans de bonnes conditions sans satisfaire les légitimes revendications sociales que sont :

- Une augmentation des salaires.
- La réduction du temps de travail à 32h00.
- La retraite à 60 ans.

POUR CONCLURE, L'USTM 76 S'EST DOTÉE D'UN PLAN DE TRAVAIL AMBITIEUX, QUI VA SE DÉPLOYER DANS LES PROCHAINES SEMAINES, POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DES SALARIÉS.

**PSE : Plan de sauvegarde de l'emploi / RCC Rupture conventionnelle collective*

LES 23 & 25 NOVEMBRE

MOBILISONS & MANIFESTONS

CONTRE TOUTES LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

LE 25 NOVEMBRE
JOURNÉE INTERNATIONALE
EN LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES



Toutes ces violences ne sont pas une fatalité.

La CGT appelle à manifester dans la rue le 25 novembre, pour faire valoir nos revendications, pour exiger la fin des violences machistes.

La CGT exige l'application des lois existantes, un plan d'urgence national des politiques publiques s'élevant contre la tolérance sociale, promouvant la prévention, la protection et la solidarité vis à vis des victimes et des Co-victimes, mettant fin, enfin, à l'impunité des agresseurs !

Depuis sa création par les Nations Unies en 1999, la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a lieu chaque 25 novembre, dans plusieurs pays du monde.

À l'origine de cette date : le meurtre des sœurs Mirabal, le 25 novembre 1960.

Parce que l'une d'entre elles avait refusé ses avances, le dictateur de la République Dominicaine, Rafael Trujillo emprisonna et tortura leur père en guise de représailles.

Cet évènement a précipité l'engagement politique des trois sœurs. Elles participent à l'organisation du mouvement clandestin de contestation du régime. Arrêtées et torturées à plusieurs reprises pour leurs activités, elles deviennent rapidement des symboles de résistance à la dictature.

Le 25 novembre 1960, les sœurs Mariposas tombent dans une embuscade tendue par des membres des services secrets et sont assassinées. Leurs morts soulèvent l'indignation de tout le pays et conduira à l'assassinat du dictateur quelques mois plus tard.

En cette journée internationale du 25 novembre, dans un contexte de guerres qui se multiplient, le soutien de la CGT va à toutes les femmes dans le monde, premières victimes avec les enfants des conflits armés.

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : un phénomène généralisé

Cyberharcèlement, sexisme, agressions sexuelles, mariages forcés, féminicides : les femmes sont victimes de violences sexistes et sexuelles ciblées, partout dans le monde.

La CGT lutte dans son syndicat et partout dans la société pour dénoncer, combattre et condamner les violences faites aux femmes.

LE 23 NOVEMBRE

La CGT appelle à rejoindre les rassemblements des associations

- ROUEN : à 16h 30 devant le palais de justice
- LE HAVRE : à 15h devant le Printemps
- DIEPPE : à 15h devant l'hôtel de ville

LE 25 NOVEMBRE

- DIEPPE de 18h à 20h à la salle Paul Eluard projection / débat public
- LE HAVRE à 18h à l'UL 119 cours de la République - lectures théâtralisées / débat



DOSSIER

ELECTIONS TPE...



SARAH BOQUELET EST CANDIDATE AUX ÉLECTIONS DANS LES TPE. ELLE SE LIVRE À INFO LUTTES ET NOUS EXPLIQUE CE QUI MOTIVE SON ENGAGEMENT.

Peux-tu nous dire quand et comment est né ton engagement à la CGT ?

Sarah : Mon engagement est né il y a une douzaine d'années. J'ai eu un souci avec mon employeur, j'ai donc poussé la porte de l'union locale CGT de Dieppe. Pour la petite histoire, c'est la seule organisation syndicale qui a répondu au téléphone !

Avec du recul, j'en suis plutôt très heureuse... Je pensais y rester une petite heure, le temps de raconter mon problème, finalement j'y suis restée tout un après midi.

Les personnes rencontrées ce jour-là ont fait bien plus que répondre à mes interrogations. Elles m'ont rassurée, et surtout, j'avais la très agréable sensation que mes problèmes devenaient également les leurs. Quelques mois plus tard, et après avoir obtenu gain de cause au tribunal des prud'hommes, j'ai décidé de m'engager et de militer sous les couleurs de la CGT.

Tu es candidate pour la CGT aux élections TPE, qui auront lieu du 25 novembre au 9 décembre 2024, c'est d'ailleurs la deuxième fois d'affilée, qu'est-ce qui motive cette candidature ?

Sarah : En tant que salariée du particulier employeur, je sais combien la solitude peut être difficile au quotidien.

Nous sommes invisibles, on parle trop peu souvent de nous, et pourtant nous sommes essentiels. Nos conditions de travail et nos droits sont trop souvent tirés vers le bas, tout comme nos salaires. Aucun syndicat dans les très petites entreprises, pas de CSE, pas de droits collectifs.

Que l'on soit assistante maternelle, employé chez les particuliers, employé de restauration, jardinier ou assistant familial, nous n'avons pas de service RH sur qui s'appuyer, ni de représentants du personnel, et très peu de collègues, voire aucun pour échanger sur d'éventuelles problématiques.

Je veux dire à tous ces salariés que ce n'est pas une fatalité ! Il est possible de contrer cet isolement en poussant les portes des Unions locales CGT, en se syndiquant pour connaître ses droits et surtout de ne pas rester seul avec ses questions.

J'aimerais que les salariés mesurent l'importance de faire entendre leurs voix par le vote ! Nous avons le pouvoir de faire évoluer nos emplois à la hauteur de leurs importances. Nous pouvons également envoyer un signal fort au gouvernement : Il est temps que le mépris cesse !

En quelques mots, peux-tu dire à tous les salariés qui, comme toi, n'ont pas de représentant du personnel, l'importance de voter CGT aux élections des TPE ?

Sarah : Ce scrutin sera déterminant pour mesurer la représentativité de la CGT au niveau local et national.

Plus nous voterons CGT, plus nous donnerons de la force à nos priorités : Salaires, conditions de travail, emploi et reconnaissance.

Nous avons besoin de faire évoluer nos conventions collectives, la CGT connaît parfaitement les difficultés liées à nos emplois.

Ces élections servent également à répartir les sièges dans les conseils des prud'hommes.

Pour toutes ces raisons, entre le 25 novembre et le 9 décembre prochain, aucun doute possible, on vote CGT !

Il n'y a plus que quelques jours pour concrétiser le vote CGT dans les TPE. Dans les UL des plans de travail sont mis en place : distribution, collage, boitage... toutes initiatives doivent être prises pour gagner ces 5 millions de travailleurs et ne pas perdre leur voix !

Petit mémo pratique pour gagner au vote :

Vous devez recevoir ces jours-ci, un courrier « vert » contenant votre matériel de vote. Attention : ce courrier est indispensable pour pouvoir voter.

IMPORTANT : si vous n'avez pas reçu le courrier « vert » vérifiez votre adresse postale dans votre espace « salarié/électeur » ou contactez l'assistance téléphonique au 09 70 82 15 70*

VOTEZ EN LIGNE

Du 25 novembre au 9 décembre 2024, accédez à votre espace de vote : Rendez-vous sur le site election-tpe.travail.gouv.fr

Cliquez sur le bouton « Voter »

Authentifiez-vous avec votre identifiant de vote et votre code confidentiel ou avec votre identifiant FranceConnect

Accédez aux programmes de vos candidats une dernière fois, si vous n'êtes pas encore décidés.

Une fois votre choix fait, suivez les instructions pour valider votre vote

EN QUELQUES CLICS, LE TOUR EST JOUÉ !

VOTEZ PAR COURRIER

Détachez le bulletin de vote présent dans le courrier « vert ».

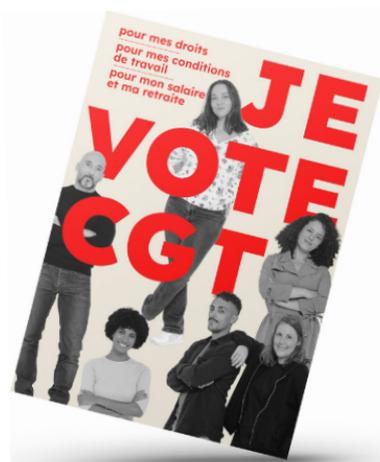
Noircissez à l'aide d'un stylo noir la case correspondant au syndicat de votre choix.

Insérer le bulletin dans l'enveloppe préaffranchie jointe au courrier. Postez-là, sans frais, dans n'importe quelle boîte aux lettres de La Poste.

Dans le cas où vous votez par internet et par courrier, seul votre vote par internet sera retenu.

***service disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site CGT TPE.



#JE VOTE CGT

du 25 novembre au 9 décembre 2024

dans les entreprises de moins de 11 salarié·es

plus d'informations sur



cgt-tpe.fr



DÉCRYPTAGE

CHAPELLE DARBLAY : L'URGENCE DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT



Depuis 5 ans, le syndicat CGT de Chapelle Darblay avec l'ensemble des organisations de la CGT, le soutien des élus locaux et parlementaires du territoire, est mobilisé, pour le maintien de cette papeterie située à Grand-Couronne.

Cette usine à la pointe de la technologie, recyclait l'équivalent du tri de 25 millions d'habitants de notre pays et fabriquait du papier journal 100% recyclé.

Parfait exemple d'économie circulaire et d'industrie vertueuse, elle réutilisait même ses propres déchets en combustible. Défendant l'avenir d'un véritable fleuron industriel de plus de 90 ans au service de l'intérêt général et de l'écologie, cette lutte pose aussi la question de l'avenir de la filière papetière en France

La mobilisation inédite des acteurs sociaux, économiques et politiques que nous sommes, d'horizons divers et multiples (organisations syndicales, associations, CESER de Normandie, élu-e-s, maires, président-e-s d'intercommunalités, parlementaires, citoyens-ennes) a permis une prise de conscience du gâchis industriel et écologique qu'entraînerait la fermeture de ce site papetier, pionnier du recyclage en France.

Elle a permis, d'interpeller le Président de la République pour que l'État s'engage pour soutenir la reprise de l'usine.

Ces initiatives conjuguées ont conduit la Métropole Rouen Normandie, en mai 2022, à activer son droit de préemption. Une première sous la 5^e république. Un cas unique en France. S'en est suivi le consortium Fibre Excellence / Veolia.

A partir de ce moment les industriels ont enfin pu entrer sur le site, estimer le montant de la remise en état de l'outil industriel, la réparation et la transformation du site pour, in fine, une production de papier pour emballages (PPO), avec une chaudière biomasse, une station d'épuration biologique, et, parallèlement toujours dans le domaine du recyclage, la remise en état de la voie ferrée, de l'accès à la Seine et de l'autoroute A13.

Il reste une grande inconnue : le financement dont le bouclage est fixé à la fin d'année 2024. 245 millions d'investissements sont nécessaires, dont 37 de fonds propres.

Pas un seul projet industriel de cette ampleur ne peut exister sans un accompagnement de l'Etat.

Nous sommes deux années après la reprise et malheureusement les belles promesses, qui ont pourtant permis d'arriver jusqu'ici, sont passées à l'arrière-plan à travers la succession de ministres, de directeurs de cabinet et de délégués interministériels.

L'implication de fonds publics est essentielle pour garantir le bouclage du financement. L'Etat doit jouer son rôle en matière de réindustrialisation et de transition sociale et écologique. Il doit garantir les prêts souscrits par l'entreprise au travers des organismes publics comme la Banque publique d'investissement.

**SANS FINANCEMENT, PAS DE PROJET.
Le devenir de l'usine de Chapelle Darblay est désormais dans les mains de l'Etat et du ministère de l'industrie. L'urgence n'est plus aux tergiversations mais aux actes !**





Élections délégués 2024

“Votez pour un modèle mutualiste.”

Nous sommes plus de 5,8 millions de sociétaires, adhérents et clients à pouvoir défendre un modèle qui nous protège.

Parce que chaque voix compte,
du 4 novembre au 1^{er} décembre 2024,
votez pour les délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle
sur jevote.macif.fr



La Macif,
c'est vous.

Flashez ce code
pour retrouver
toutes les
informations
sur les élections



APIVIA MACIF MUTUELLE Mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Kanaky (Nouvelle-Calédonie) : Libération immédiate des prisonniers kanaks !

Rouen, le 14 octobre 2024

COMMUNIQUE

Mercredi 19 juin 2024, la gendarmerie arrêta 11 des dirigeants du mouvement indépendantiste kanak. Parmi eux, Christian Tein, membre de l'Union Calédonienne, souvent présenté comme le dirigeant de la CCAT, qui avait lui-même demandé à rencontrer les enquêteurs pour s'expliquer.

Alors qu'aucun des interpellés n'a été jugé coupable, et ils sont donc comme le dit la loi de la République « Réputés innocents », le 23 juin 2024, Christian Tein et six des militants kanaks étaient emprisonnés en France, mis à l'isolement et déportés à 17.000 kilomètres de chez eux.

En déportant 7 innocents sur la Métropole, la France utilise de vieilles recettes usées, celles pratiquées avec les militants anticoloniaux lors des guerres d'Indochine et d'Algérie.

Elle viole sciemment les observations de l'ONU qui exige la libération du peuple kanak, opprimé depuis 1853, et qui a constaté de nombreuses violations en matière de dignité humaine.

Le gouvernement doit respecter la loi, tous les militants mis en cause doivent être libérés. Les 7 détenus déportés – dont deux sont assignés à résidence en Métropole – doivent rejoindre leur pays : la Kanaky.

L'Union Départementale CGT de Seine-Maritime, attachée au droit à l'autodétermination, dénonce la criminalisation et la répression des militants kanaks.

Elle dénonce l'atteinte à la dignité humaine infligée à Christian Tein et à ses Camarades..

Nous apportons tout notre soutien au peuple kanak dans sa lutte contre la politique coloniale de la France et pour son autodétermination.

**L'UD CGT 76 exige la libération de Christian Tein, de ses camarades,
et leur retour en Kanaky !**

L'AGENDA



23 & 25 NOVEMBRE 2024
Mobilisations contre les violences
sexistes et sexuelles

Réunion Publique
Mardi 3
Décembre 2024
à 18H
Salle Michel Audiard à EU
(1, route de Gamaches 76260 Eu)

Quelles industries du Verre en Vallée de la Bresle, pour le progrès économique, social et environnemental ?

LE 3 DECEMBRE 2024 - 18h à Eu
Réunion publique industrie du verre



LE 9 DÉCEMBRE 2024
Journée d'étude sur l'action judiciaire pénale
de la CGT après un accident grave du travail

RENAULT CLÉON RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

CGT	44.28%
CFE	30.59%
CFDT	12.54%
FO	8.52%
SUD	5.07%

Ce qui se traduit par :
13 élus CGT sur 25. **La CGT est donc majoritaire. C'est une large victoire de la CGT à Cléon, malgré les attaques, les mensonges, la CGT a su convaincre.**

UNIS ET SOLIDAIRES,
La CGT, 1er organisation à Cléon.

ELECTIONS MACIF ÇA COMPTE AUSSI !

Les élections de délégués de sociétaires ont lieu actuellement depuis le 4 novembre jusqu'au 1er décembre.

Pour les adhérents MACIF, vous avez dû recevoir le matériel de vote par envoi postal (Il existe également d'autres façons de voter par mail ou via le site Macif.fr).

La plus simple étant par courrier, il y a juste à cocher la liste d'union.

Et oui l'enjeu est différent des élections professionnelles que nous connaissons mais il en va de notre légitimité au sein de la Macif.

La place des OS est de 60% dans cette gouvernance, ce sont les différentes élections privées, publiques et les TPE qui donne le pourcentage de chacune des OS.

la cgt
SEINE-MARITIME

TÉLÉCHARGEZ VOTRE NOUVELLE APPLICATION !

Une nouvelle appli pour l' UD 76

Activez les notifications pour être au courant de toutes les infos de l'union départementale !

Actualités

10% d'augmentation

10 novembre

AUGMENTER LES SALAIRES MAINTENANT !

8 Mars

NON

Téléchargez ici

Créez votre profil pour :
Recevoir toutes les actualités,
Accéder à des infos pratiques.
Découvrir la CGT UD 76
Et bien d'autres choses...

Les autres 40% sont détenus par :

l'ADPI (commerçants fondateurs) à 20%
l'ADESS (structures de l'ESS) à 15%
et de délégués individuels à hauteur de 5%.

Nous avons des délégués CGT dans toutes les régions Macif (10), ceux-ci ont à cœur de représenter au mieux les sociétaires avec les valeurs qui sont les nôtres à la CGT.

Il est également important de préciser que tous nos syndiqués sont protégés par le contrat SVS que la confédération a contracté.

**POUR LES ADHÉRENTS MACIF
N'OUBLIEZ PAS DE VOTER !**

CULTURE

FESTIVAL — À L'OMNIA

29 · 30
NOV &
1^{ER} DÉC
2024 —

CAMÉRA AU POING!

LES JOURNÉES
DU CINÉMA DES LUTTES



DÉCOUVREZ
LE PROGRAMME

contact@camera-au-poing.com

Amis.e.s de l'Humanité

